

Les garanties VELUX

VELUX fournit à l'utilisateur final^[1], dans le cadre de la Garantie Décennale et Biennale et de la Garantie Contractuelle Standard, les garanties suivantes :



- Fenêtres de toit VELUX et verrières modulaires VELUX*
- Vitrages d'origine de la fenêtre VELUX : pièces et main-d'œuvre, 10 ans supplémentaires pour les vitrages d'origine de la fenêtre VELUX (après 2001) : pièces uniquement**
- Raccordements VELUX*
- Produits d'installation VELUX : habillage VELUX, collerette d'isolation VELUX, collerette d'écran de sous-toiture VELUX, collerette pare-vapeur VELUX et chevron de support VELUX*
- Partie fenêtre des exutoires de désenfumage VELUX*
- Conduits de lumière VELUX (Sun Tunnel)*
- Fenêtre-coupoles pour toits plats et lanternesux*



- Vitrages de remplacement VELUX
- Volets roulants VELUX manuels, électriques et solaires***
- Moteurs VELUX (électriques ou solaires) préinstallés sur fenêtre de toit en pente y compris cellules solaires, batteries et autres composants électriques.



- Quincaillerie des fenêtres VELUX (pivots, serrures, poignées, joints...)*
- Composants du système d'ouverture des exutoires de désenfumage VELUX*
- Stores VELUX manuels, électriques et solaires, moustiquaires VELUX
- Accessoires VELUX pour commandes manuelles des fenêtres et des stores VELUX
- Moteurs VELUX (électriques ou solaires) préinstallés sur fenêtre pour toit plat y compris cellules solaires, batteries et autres composants électriques
- Systèmes de commandes et composants électriques pour fenêtres de toit (claviers, télécommandes, cellules solaires)
- Kits de motorisation pour fenêtre de toit (KXS et KMX)
- Transformateurs pour alimentation de volets roulants électriques
- Les moteurs électriques et les produits électriques supplémentaires utilisés pour le désenfumage, incluant les composants électriques VELUX pour le désenfumage pré-installés par VELUX sur les fenêtres de toit VELUX et les fenêtres toit plat VELUX.

[1] Pièces uniquement

* Articles 1792, 1792-2, 1792-3, 1792-4-1 et 1792-4-2 du Code civil

** Sauf pour les modèles GFL/VLT/GVT/CVP/CFP/CVU/CFU, les fenêtres avec le code dimensionnel qui ne comprend pas de lettre (fenêtres avant 2001), et les fenêtres triple vitrage où une garantie de 10 ans sera appliquée.

*** Pour tous les modèles de type SSL, SML, SMQ, SSS et SMH variante ---S. Pour les autres, la garantie reste à 2 ans.

Lors de l'installation de nos produits en altitude ou dans des conditions extrêmes, nous consulter au préalable.